

ATTESTATION DE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE

Grille de tarifs applicables par les structures soutenues par le Centre national du livre (CNL) pour la rémunération des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs...), intervenant dans les manifestations littéraires et les programmes d'éducation artistique et culturelle.

TARIF <u>MINIMUM</u> POUR L'AUTEUR	DROITS D'AUTEUR**		SALAIRE**		HONORAIRES**
	BRUT*	NET	BRUT*	NET	BRUT HT
Demi journée : 2 interventions maximum	253	229	298	229	298
Journée : 3 interventions maximum	419	380	494	380	494
Plateau avec plus de 3 auteurs	165	150	194	150	194
Lecture/performance	441	400	520	400	520

* Le montant brut est exprimé hors charges patronales

** Les tarifs indiqués ci-dessus peuvent varier en fonction de l'évolution des cotisations sociales.

Fait à (Ville) le

Signature du représentant légal